

**LE COLLOQUE
SCIENTIFIQUE DE NICE
8/10 MAI 1962**

Par M. DEVUN

Le Congrès, organisé par le Centre d'Études du Tourisme¹, s'est consacré pendant trois journées aux multiples aspects du thème qui lui était proposé "Les conséquences économiques du caractère saisonnier du phénomène touristique".

L'originalité de l'initiative, puisque c'est sans doute la première fois qu'en France l'Université se livre à une étude approfondie de ce phénomène, la féconde association des professionnels et des universitaires, l'exceptionnelle densité de la matière traitée, la quantité -26 étaient inscrits au programme et la qualité des exposés présentés tant par les étrangers que par les Français, tout a concouru pour faire de cette rencontre une réussite qui dépasse le cadre d'un simple compte-rendu. Au reste, une impeccable préparation matérielle a permis à chaque participant d'avoir entre les mains, dès la séance d'ouverture, un volumineux dossier² contenant les textes ronéotypés des communications (manquent celles de Mrs BOYER et Carlone, de Mme DACHARRY, de Me VEYRET) qu'il est dans les intentions des organisateurs de publier in extenso»

Mon intention a donc été modeste. De la masse de documents dans laquelle il y aura, après décantation des redites et des longueurs, beaucoup à retenir, j'ai fait deux parts : les sujets intéressant la Côte d'Azur, dont je dégagerai les idées directrices, et les autres dont je me bornerai à dresser la liste. Dans les deux cas j'ai adopté l'ordre alphabétique par nom d'auteur.

A.- Sommaire des communications régionales.

Elles forment, à elles seules, une bonne moitié du total de celles qui ont été effectivement présentées. Ce n'est pas anormal, le colloque ayant eu pour siège la capitale de la Côte d'Azur, où l'ancienneté de la fonction hospitalière qui remonte à deux siècles environ, l'ampleur qu'elle a peu à peu prise et la diversité sous laquelle elle se manifeste, ménagent un champ idéal d'expériences et d'observations dans le passé comme dans le présent.

¹Le Centre d'Études de Tourisme de l'Université d'Aix-Marseille dont le siège est à Marseille (6e), 105 Rue Saint-Jacques, est rattaché à l'institut d'Administration des entreprises.

²A Nice on peut en consulter un exemplaire, complété par les articles de journaux relatifs aux travaux, au Centre de Documentation des Archives Départementales.

1.- AGID (André), Président Section Palaces de l'Hôtellerie des Alpes-Maritimes. Les problèmes posés par la rentabilité d'une exploitation saisonnière de la catégorie "Palace". Exemple de l'Hôtel Plaza à Nice. Exemple d'un hôtel à construire. 13 pages.

Pour concrétiser le malaise dont souffrent les grands hôtels niçois depuis les années 30, on nous soumet le cas du Plaza qui, après les avatars de la guerre et de ses lendemains, reprend son activité en 1951. Ses bilans (p. 4-8) font ressortir trois postes importants de frais incompressibles : personnel, qu'il faut employer à l'année, malgré un taux d'occupation 20 à 30% moindre qu'à Paris par suite de la longue morte séparant les deux pointes d'hiver et d'été (37,90,% du chiffre d'affaires), alimentation (12,21% lourdes charges d'amortissement (11,25% qu'entraînent les nombreux investissements destinés à faire du neuf (par exemple, en 1953-59, transformation des mansardes du cinquième étage en 54 chambres modernes). Aussi les bénéfices sont-ils très faibles. Puisqu'avec les formules du passé il apparaît que "l'exploitation d'un hôtel de saison, même profitant de deux saisons, est très difficile", imaginons le type idéal. Dans un parc de 5 hectares, 300 chambres, soit 2.200.000.000 A.F., rapportant 145 millions et, à proximité immédiate, contribuant à arrondir le profit, un bloc d'une cuisine, snack, grill rom, grande salle de congrès, piscine, tennis et autres jeux. S'il n'y a pas là une simple vue de l'esprit, où trouver le milliard et aussi - car en comptant 10.000 A.F. le m² je pense être modeste - les 5 hectares pour 300 chambres "ayant toutes une très belle vue"?

2.- AUGIER (Maitre Paul), Président-Directeur Général de l'Hôtel Négresco. Les remèdes au déficit chronique d'une exploitation hôtelière de la catégorie des Palaces : l'exemple du Négresco. 6 pages.

Comment ce palace de la Promenade des Anglais (200 chambres; 240 employés en pleine exploitation) a-t-il vaincu l'inadaptation, mal commun à la grande hôtellerie niçoise dont il est le dernier-né (1912) ? En s'ouvrant aux groupes de clients fortunés, américains surtout; en se rénovant, par exemple en réalisant des chambres de style; en attirant les congrès d'hommes d'affaires dont son propre bureau "Europe Congrès" assure l'organisation matérielle et qui y trouvent salles de travail au traditionnel tapis vert, sonorisation et même traduction simultanée; en créant une restauration de

type moderne avec des menus plus simples abordables à plus de bourses, en participant largement à la vie collective, notamment en resserrant les liens noués avec les jeunes états africains; en tirant parti au mieux d'installations qui étaient devenues désuètes. Le nombre des nuitées et des repas en progression (cf. statistiques 1957-1961 p. 6) témoigne que ces efforts ont été couronnés de succès.

3.- BIGLIA Des auberges aux grands hôtels de Nice. Les palaces de Nice et de la Côte d'Azur à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} jusqu'à la crise de 1920. Quelques souvenirs personnels. 10 pages.

Sachons gré à un homme de métier de nous retracer avec anecdotes et souvenirs personnels recueillis au cours d'une longue carrière: quelques aspects de la défunte grande hôtellerie locale. Celle-ci, née avec la vie de saison, d'abord timidement, dans le dernier siècle de l'ancien Régime finissant, se développe sous la Restauration sarde pour atteindre son apogée avec la construction des palaces de Cimiez, qui ont tous disparu, ou de la Promenade des Anglais, qui ont mieux résisté.

Ce récit, que l'on ne peut à proprement parler résumer, pose, implicitement, deux problèmes dont l'importance est d'ailleurs fort inégale.

a) Les excentricités qu'il rapporte et qui rejoignent celles que l'on peut glaner ailleurs³ confirment qu'il y aurait à écrire une histoire et, pour le présent, une géographie sentimentale du tourisme⁴. Les célébrités du jour, valables ou non, ont toujours plus œuvré pour la Côte que toute autre forme de propagande. Picasso, vivant, a fait de Vallauris qui languissait la ville des Cent Potiers et Fernand Léger, mort, lance Biot.

b) L'auteur ne fait jamais état de la capacité des nombreux établissements qu'il cite, à l'exception de celles du Régine et du Majestic (respectivement 450 et plus de 400 clients). En rapprochant cette discrétion

³BERTAUT (Jules) Côte d'Azur, 1953, 315 p).

⁴MARANDET. La crise de l'hôtellerie de tourisme de la Côte d'Azur (ENA. déc. 54) Quelques réflexions très pertinentes sur l'action "psychologique" des palaces.

de celle de Mrs Boyer, Hildesheimer et Latouche (cf. plus loin), nous mettons le doigt, par le biais de l'hôtellerie et du passé, sur le problème fondamental, aujourd'hui comme jadis, de la connaissance du phénomène touristique, le mutisme de ces chercheurs étant non omission, mais manque d'information, carence de documentation statistique sûre. Non seulement, en effet, il ne reste aucune trace de comptabilité ou de correspondance des hôtels de la "belle époque", non seulement on en ignore la possibilité d'accueil, soit par unité, soit par catégorie, mais on n'en possède même pas la liste. C'est, sauf erreur, depuis la dernière guerre que l'on a entrepris des recensements officiels⁵. Si ce point est acquis, nous verrons que la question est loin d'être, pour autant, résolue intégralement.

4.- BOYER (Marc). Le tourisme saisonnier à l'époque aristocratique.

Cet exposé n'a pas été ronéotypé. On le regrette d'autant plus que son auteur, Secrétaire Général du Centre d'Études du Tourisme et à ce titre cheville ouvrière du Colloque, a été formé à la discipline dont il traite par de longues années de recherches consacrées à la vie de saison d'autrefois dans le France du Sud-Est. Tant pis pour lui si je suis un rapporteur infidèle ! N'ayant pu assister personnellement à la séance il prit la parole, je me réfère à la presse locale et à des notes aimablement communiquées par M. Tresse.

Partant de faits généralement connus, il s'est attaché à jeter les bases d'une synthèse que rend délicate l'écueil signalé à propos de l'exposé précédent : les lacunes de notre information.

Le phénomène touristique, en prenant le terme dans son sens actuel, est né dans la seconde moitié du 18ème siècle, non seulement à Nice, alors ville sarde, mais aussi dans d'autres cités italiennes ou françaises comme Hyères, Béziers, Montpellier. Ses caractères qui s'esquissent dès les débuts se précisent peu à peu et demeurent identiques pour plus d'un siècle. C'est un

⁵J'ai eu entre les mains, après la Libération, les dossiers alors constitués, aujourd'hui sans doute détruits. Soulignons alors l'intérêt des chiffres, tardifs d'ailleurs, fournis par M. Tschann. Voir plus loin.

mouvement saisonnier qui n'affecte que quelques très riches familles, toujours les mêmes, de la haute société internationale, un nomadisme de classe réservé à la grande bourgeoisie et à l'aristocratie, limité par conséquent dans le nombre mais non dans la richesse de ceux qui en jouissent. Ces privilégiés prennent d'octobre à mai leurs quartiers d'hiver sur les rivages méditerranéens (1500 familles séjournent à Nice en 1860, nous dit-on) et se retrouvent pendant l'été dans les stations thermales, balnéaires (Manche) ou montagnardes.

L'année 1880 est une date charnière. Elle s'ouvre par une spéculation foncière qui se poursuit jusqu'en 1885 et à laquelle prend part, entre autres, le Crédit Lyonnais. Cette coupure inaugure l'ère fonctionnelle par excellence de l'activité de saison, celle des grands hôtels qui se multiplient, et dont la clientèle (90% en moyenne de rentiers formant des colonies françaises et étrangères, Anglaise, allemande, russe) s'installe pour plusieurs mois; celle de la prise de possession des collines urbaines proches, CIMIEZ à Nice ou la Californie à Cannes; celle des cabinets médicaux et des journaux chinant six mois sur douze. Mais la saison reste strictement hivernale et, sauf à Palavas dans l'Hérault (1872), tous les essais tentés pour l'étendre à l'été se soldent par un échec.

Cependant, dès avant 1914, on voit poindre des signes avant-coureurs inquiétants : crises économiques et politiques, évolution de la mode et du goût. Ainsi on se plaint que la concurrence des sports de neige fasse de Saint Moritz un rival de Monte-Carlo (1906/7). Ébranlé par un arrêt de quatre années dû aux hostilités, l'équilibre de la Côte est rompu définitivement par les bouleversements radicaux de l'entre-deux-guerres. La vogue des bains de mer fait triompher la saison d'été tandis que la saison d'hiver périclité. Et en 1931, pour la première fois, la fréquentation touristique d'août l'emporte sur celle de février. Symptôme de ces remous : le rôle des Américains grandit à partir de 1925. Une partie du potentiel hôtelier est ruiné par la conversion en appartements particuliers livrés à la vente.

5.- COMPAN (André), Professeur, Lycée du Parc impérial, Nice. Les vicissitudes d'une Station thermale des Alpes-Maritimes Berthemont-les-Bains avant 1914. 6 pages.

Berthemont qui, dans le haut bassin de la Vésubie, à 65 kilomètres de Nice, dépend administrativement de la commune de Roquebillière possède l'unique établissement thermal du département des Alpes-Maritimes. Ses eaux sont efficaces pour le traitement des affections scrofuleuses et herpétiques.

Pendant le demi-siècle qui suit la réunion du Comté à la France en 1860, la station connut une honnête postérité. En 1861 l'exploitation des bains qui était abandonnée depuis longtemps fut, en effet, reprise successivement par Bergondi, puis par les frères Cardon qui, l'un après l'autre, travaillèrent à créer à la fois les moyens d'hébergement et d'accès jusqu'alors inexistantes, si bien que l'on disposait en 1906 de 12 établissements totalisant 116 chambres.

Mais avec la première guerre mondiale commence le déclin qui se traduit par l'amenuisement constant du pouvoir d'accueil. Depuis l'été 1961 on ne compte plus, outre l'hôtel des Bains qui se borne à louer des appartements (chambre et cuisinette attenante avec petit déjeuner), que deux hôtels ou pensions très simples.

6.- DACHARRY (Mademoiselle), Assistante, Centre d'Études Supérieures du Tourisme, Sorbonne. Aspects saisonniers du trafic maritime et aérien entre la Corse et le continent.

À défaut du texte de ce rapport qui ne figure pas au dossier ronéotypé du Congrès et dont je ne suis même pas certain de libeller exactement le titre, j'utilise encore les notes de séance de M. Tresse. On excusera donc ce que le résumé mai-vent peut avoir de trop succinct.

L'originalité du sujet est d'avoir choisi, pour démontrer la malfaisance du déséquilibre que les activités de rythme saisonnier très marqué imposent aux diverses branches de l'économie liées à elles, un domaine qui n'a pas été abordé par ailleurs : celui des transports. Particulièrement heureux est l'exemple invoqué : celui des liaisons entre le continent et une île dont la vocation touristique s'affirme chaque année.

Sur cette ligne la Transat doit faire face à des pointes relativement

courtes, mais extrêmement aigües, qui correspondent aux départs et aux retours des grandes vacances estivales, tandis que s'accroissent sur de longs mois les creux d'hiver, lorsque les relations sont limitées aux seuls besoins indigènes et que, du reste, l'avion l'emporte sur le bateau. Pendant une brève période, celle du trimestre juillet-août-septembre, elle fait 77% de son trafic avec, en août, un nombre de passagers dix fois plus élevé qu'en février (300.000 en 1951, 600.000 en 1961) et un tonnage trois fois supérieur en raison de l'usage devenu courant de se faire accompagner par sa voiture, au point qu'en 1961 on a recensé une auto pour dix passagers.

La saturation des trois mois critiques exige la mise en service d'un matériel ensuite sans emploi, immobilise de gros capitaux, conduit à des frais de gestion très onéreux pour l'exploitant sans que l'usager en soit mieux servi, bien au contraire. La pléthore qui succède à l'insuffisance des demandes engendre donc de graves perturbations de tout ordre. Un parallèle avec d'autres îles méditerranéennes, où la fonction touristique joue un rôle comparable, découle de source : aux Baléares, Palma travaille six mois par an; le graphique de la Sicile est équilibré.

7.- HILDESDEIMER (Ernest), Directeur des Services d'Archives des Alpes-Maritimes. Le développement de Nice depuis cent-cinquante ans. 7 pages.

Notre archiviste en chef était particulièrement qualifié pour retracer le devenir de la ville à partir du moment où, s'ouvrant à la vie de saison, elle s'engage dans une voie révolutionnaire qui la conduit à son état présent. La rupture avec le passé se place au milieu du 18^e siècle, alors que la fonction militaire est morte et que la vocation commerciale (port franc 1612; nouveau bassin de Lympia 1748) ne s'éveille guère. La fonction d'accueil demeure de petite envergure jusqu'à la Révolution et l'extinction de la surface bâtie (actuelles place Garibaldi, d'une part, et rue Saint-François de-Paule, d'autre part) est plus le fait du despotisme éclairé que le sien.

Mais, après les 25 années de la Révolution et de l'Empire, elle prend son essor sous la Restauration sarde qui amorce, parmi d'autres travaux édilitaires, la Promenade des Anglais (un peu après 1820), et surtout depuis la réunion à la France, au lendemain de laquelle l'Empire fait aussitôt tracer

l'importante artère qui, aujourd'hui dénommée avenue de la Victoire, est encore le grand axe de l'agglomération contemporaine et prolonger, à partir des Arcs, la voie ferrée qui y parvient en octobre 1864. La population double entre 1876 et 1901, dépassant alors 100.000 âmes. On dénombre 182 hôtels en 1910. On sait que, tandis que la ville prolifère depuis le début de ce siècle, le fait essentiel est, entre les deux guerres, le triomphe de la saison d'été qui compense le déclin relatif de la saison d'hiver.

Il va de soi que les quelques lignes précédentes ne prétendent pas épuiser la très riche substance de pages qui foisonnent en détails de toute nature que j'ai dû systématiquement négliger.

8.- LATOUCHE (R.), Doyen honoraire, Faculté des Lettres de Grenoble. Une page de l'histoire de Cimiez. La cité aristocratique. 5 pages.

De la colline au passé à la fois très ancien et très récent qui, avec la Promenade des Anglais, résume le mieux la ville vue en images d'Épinal, l'érudit auquel nous devons l'histoire de Nice, dont le troisième et dernier volume est en voie de publication, évoque les métamorphoses contemporaines.

Il n'est pas indifférent, pour une cité qui manque de patine, que Cimiez fut la capitale de la province romaine des Alpes-Maritimes et que les Franciscains y perpétuent la vie conventuelle, car les arènes et le monastère composent un cadre propice aux manifestations d'un jeune centre culturel et artistique en pleine vitalité.

Il faut attendre cependant l'époque du rattachement à la France, pour que se dessine l'évolution qui a intégré à l'agglomération ce secteur encore campagnard. Un siècle seulement est passé mais trois transformations successives ont imprimé des traits différents à son visage premier, Apparaissent d'abord les fastueuses résidences. Puis, après le percement du boulevard qui resta la grande voie de circulation (1881), c'est pendant le quart de siècle précédant 1914, l'ère glorieuse des palaces (Riviera 1892, Régina 1895-97, Majestic, Winter. Alhambra) que symbolisent les séjours de la reine Victoria (1895 -96 - 98 - 99). Enfin; après le marasme des années sombres qui séparent les deux guerres, on est au stade de la conversion des

grands hôtels en appartements et de la construction des immeubles que le charabia des marchands de biens dit "de grand standing".

9.- MONNOT (H.), Vice-président de la Chambre de Commerce de Nice. La moyenne et petite hôtellerie niçoise face aux problèmes saisonniers. 6 pages.

Contrairement à l'opinion généralement professée, ces établissements relativement modestes, qui sont à Nice au nombre de 262 totalisent 6766 chambres, (ils se situent au niveau du classement français des 1 et 2 étoiles) se heurtent à des difficultés de gestion qui ne sont pas moins graves que celles des palaces.

En effet, les prestations de base, lit, eau, lumière, chauffage ou ascenseur, ainsi que la main d'œuvre, étant à peu près équivalentes pour une petite et pour une grande maison, les frais généraux le sont aussi. Ainsi, pour l'une: les 15% du service ne garantisse que le minimum à l'employé au pourboire: alors que l'autre en retire une balance souvent importante, "la masse.

De plus, bien qu'ils soient d'exploitation permanente, ces hôtels ne peuvent nullement être alignés sur leurs homologues des autres villes, A titre de comparaison, Lyon en compte 64 avec 1932 chambres; soit moins du tiers pour une population deux fois supérieure. C'est-à-dire qu'ici ils vivent du tourisme dont ils subissent la loi rigoureuse du balancement saisonnier.

Dans ces conditions ne sont guères viables que les affaires familiales, et leur existence même est précaire puisque Nice accuse, depuis 1939, 48 disparitions (1811 chambres).

Où est alors le remède ? Reconstruire ou moderniser tous les établissements coûterait cher et, loin de résoudre le vide des mois creux, l'alourdirait d'un poids d'amortissements supplémentaires. Financer les transformations en abandonnant une partie de la surface vendue par appartements ou en supprimer totalement certains conduirait à amputer une capacité réceptive déjà insuffisante l'été : ce serait une solution de désespoir. L'issue est a) dans une aide des collectivités publiques ou privées intéressées

par les touristes et protes à supporter une part du déficit de leur hébergement pour diminuer les tarifs b) dans l'étalement de la fréquentation sur l'année entière.

10.- PAYAN (André), Professeur, et section des Techniciens du Tourisme du Lycée Technique de Nice. 17 pages.

Je n'entends pas épuiser en quelques phrases les enseignements d'un sondage qui il convient de dépouiller tableau par tableau.

Son but était de pallier l'inefficience des mesures officielles, soit au départ, soit au cours du déplacement, soit à l'arrivée de nos lettres. C'est pourquoi 40 enquêteurs ont interrogé 1442 personnes sur la Promenade des Anglais, entre le Ruhl et le Négresco (lieu par excellence de la "consommation touristique" locale), pendant une journée de la fin de janvier (loin de toute attraction spectaculaire perturbatrice), de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures (le bon moment pour lézarder).

Voici les questions posées et les conclusions tirées des réponses qui leur furent faites.

Origine : français (57,7%) et étrangers (42,3%) sent à peu près à égalité. Près de 4,3% des premiers sont de Paris et de sa région. Environ 29% des seconde sont belges, 21% anglais, mais près de 13% viennent des États-Unis. Deux rectifications utiles portent sur le calcul de l'indice national d'attraction, tenant compte de la population de chaque état, et de l'indice de fréquentation réelle, tenant compte de la durée du séjour.

Profession : les données ne sont pas absolument probantes : 30% de retraités - pensionnés.

Moyen de transport : fer 47,3%; auto 28,9%; avion 15,8%; autocar 3,4%; bateau 4,6%.

Mobile : avantages naturels, particulièrement climatiques (38,5% et possibilités de repos agréable (40,3%) me font dire après Jules Romain "La douceur de vivre". Mais, pour le reste, Florence n'a rien à redouter.

Logement : à l'hôtel revient, 50,5%; 46,1%, soit à peu près le surplus -nous

sommes en hiver au meublé (les 2/3) et à l'appartement personnel ou prêté par des amis.

Prévisions de dépenses : sujet brillant : 37% d'abstentionnistes réfractaires aux confidences. Mais les autres, même sincères (37% d'entre eux déclarent 2000 à 5000 et 1%; plus de 50.000 par jour), ont-ils calculé très juste leur budget quotidien ?

Saluer la performance de Payan, c'est en souligner le caractère exceptionnel et par là les faiblesses. Elle a supposé une équipe nombreuse et homogène de spécialistes, libres de travailler ensemble et bénévolement. Je passe sur la mise en œuvre de l'acquis. Or, dans l'espace comme dans le temps, elle n'a touché qu'un effectif infime. On n'a ratissé qu'un bien petit secteur alors que l'implantation touristique urbaine est diffuse. Un jour sur 365, c'est peu et, si la recherche d'une moyenne est souhaitable, celle des extrêmes l'est aussi, pointes (Carnaval, Pâques, août) et creux (novembre). Combien délicate enfin est l'interprétation des faits. On doute que certains pourcentages (URSS, Belgique, pays nordiques) soient le reflet d'une constante; eu encore, à en juger par les Stéphanois qui hantent volontiers la Côte, que des entreprises ferment hors saison : les patrons, alors oisifs, sont secondés par des hommes de confiance qui les libèrent: Ces commentaires diminuent d'autant moins le mérite de l'expérience menée à bien que j'ai toujours proclamé la vanité de la statistique officielle et l'efficacité de la méthode directe. Mais ils donnent une idée de l'insondable complexité du fait humain par excellence qu'est la fonction d'accueil. Je crains que l'on soit de plus en plus désarmé devant l'ampleur d'un phénomène qui nous submerge littéralement. Comme le recours à une quelconque inquisition est exclu- la contrainte serait un remède pire que le mal - Payan est dans la bonne voie, à condition qu'il multiplie ses investigations pour en recouper les données. Sur ce point nous sommes sans doute d'accord.

Nous ne le sommes plus lorsqu'il qualifie d'"assez nouveau" le tourisme résidentiel, Bien au contraire, c'est la formule que les hivernants adoptent dès l'origine, et par la force des choses, les auberges locales ne répondant point à leurs besoins. Elle persiste auprès de l'hôtellerie qui se développe avec l'essor du siècle dernier. Louer est une industrie pour l'indigène. Ainsi pour l'avisé Bermond, dont la cour de Russie habitait les

vinas de notre quartier du Parc Impérial sil mourut le tzarewitch (1865), Mais il n'y a pas que les logements princiers. Il y a les autres; et il y en a beaucoup. Il n'est, pour s'en convaincre, que de se reporter aux annonces que les agences déjà prospères font paraître dans les annuaires et indicateurs des années 1650/60, où l'on trouve également la publicité des traiteurs livrant à domicile⁶. Le triomphe même des palaces de Cimiez qui n'est qu'un épisode fugitif d'un quart de siècle n'a point éclipsé un usage tenace. "Victoria", m'objecte-t-on. Je réponds : "Léopold". Et, à propos de ce dernier, châtelain du Cap-Ferrat, il faut ajouter -et ils sont nombreux - les propriétaires qui, à l'image de lady Rivera à Nice (1787) ou de lord Brougham à Cannes (dans les années qui suivent 1830) construisent leur demeure : les Braniki à l'Oliveto, Von Derwies à Valrose. Je me suis permis cette digression, bien qu'elle ne soulève qu'un tout petit point de détail de l'étude analysée, parce que, si la concurrence de l'appartement loué au acheté - qui, par ailleurs fait échec à nos statisticiens - est pour l'hôtel une réalité présente, ce serait une erreur de Penser qu'elle date d'aujourd'hui. Et par là je reviens à poser le problème d'actualité. Pourquoi ce qui était tolérable jadis ne l'est-il plus maintenant ?

11.- SQUARCIAFICHI (M.), Directeur du Cap-Estel, Èze-Plage. 4 pages.

Voici, présentées par celui qui en fut l'initiateur; deux expériences successives, mais différentes, d'exploitation hôtelière. Elles furent faites, l'une et l'autre, à Èze-Plage, au pied du vieux village perché sur la Moyenne-Corniche, la première avec un hôtel deux étoiles, la seconde avec un hôtel de fixe.

⁶ Un texte, le premier et le seul d'ailleurs depuis le milieu du 18ème siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime à nous préciser le rôle de la fonction hospitalière toute neuve encore (cf. Nice-Historique n°1 année 1956, p. 1-21 FIGHIERA (Ch-A.). Les productions de la campagne niçoise au début du XIXe siècle, d'après l'abbé Bonifaci) témoigne de cette source de produits. Ce n'est pas le lieu de citer des références pour les périodes postérieures. Elles seraient très nombreuses. Je retiens le conseil d'un guide au candidat locataire d'interdire pendant son séjour la vidange quotidienne de la "barrieu", récipient collectant dans chaque maison les déjections recherchées par les paysans comme engrais, Ainsi, il y a un siècle comme aujourd'hui, le résidant, riche certes sans être toutefois un grand, participait à la vie familière de tous les jours, couleur et odeur locale comprises.

Celle-là, entreprise au lendemain de la guerre dans un bâtiment remis à neuf et baptisé d'après son cadre végétal "La Bananeraie" (35 chambres), réussit à merveille grâce à la clientèle anglaise et belge séduite par d'heureuses initiatives conformes aux exigences du moment. Mais 1951 fut la dernière bonne saison d'hiver, témoignage des difficultés classiques qu'éprouvent plus spécialement les établissements de cette catégorie.

Celle-ci fut inaugurée en 1953 par l'ouverture du "Cap-Estel", domaine aménagé au prix de 25 millions d'anciens francs, auxquels s'ajoutèrent d'autres dépenses engagées au cours d'améliorations postérieures. Mais l'essai est concluant : il s'avère que l'hôtel de luxe bien géré est parfaitement rentable et qu'il est même beaucoup moins vulnérable que le deux étoiles.

12.- TSCHANN (H.), Secrétaire Général de l'Association internationale des Skal-Clubs. Note sur un exemple réel de reconversion d'entreprises hôtelières saisonnières. 14 pages.

Une très forte personnalité expose avec lucidité comment, afin de devancer une issue à ses yeux fatale en face de laquelle la seule solution est la fuite, il procède à une reconversion audacieuse, car elle est intégrale, de son patrimoine. Si bien qu'en définitive ce pessimiste apparaît débordant d'optimisme raisonné.

Toute sa politique repose sur la conviction, mûrie au cours des quinze dernières années, que l'hôtel de saison, s'il peut être encore viable dans le cas d'une affaire d'importance moyenne, en particulier de structure familiale, surtout lorsque le patron est cuisinier, ne l'est plus avec les normes monumentales et solennelles héritées de l'époque victorienne. Chiffres à l'appui, il le démontre pour ses deux anciens établissements complémentaires, l'Hôtel de la Plage d'Évian (1925) et le modèle du genre, l'Hôtel Splendid de Nice (1880), dont l'équipement, le plus représentatif de la "belle époque", avec de très vastes salons, un restaurant gigantesque et une cuisine à l'avenant, des chambres dont les unes sont très grandes pour les clients et les autres très petites pour leurs domestiques, est de plus en plus inadapté aux exigences économiques, sociales et psychologiques d'aujourd'hui. Bien qu'au lendemain de la guerre les saisons y semblent

encore satisfaisantes, néanmoins se manifestent des signes menaçants : le voyageur de long séjour s'efface devant le voyageur de passage, les charges s'alourdissent.

Le narrateur, qui nous conte ainsi la genèse de son expérience, en conclut alors à la nécessité inéluctable de faire du neuf. Et, prêchant d'exemple, il sacrifie, l'une après l'autre, les deux entreprises qui datent d'une ère révolue pour leur en substituer de nouvelles, conçues en fonction des impératifs de l'avenir. Il s'applique d'abord à faire passer dans les faits une première formule - capacité réduite, mais luxe et, par conséquent, prix élevés - qui voit le jour à Auron avec l'érection de l'hôtel de sports d'hiver le Pilon (1951). Elle réussit et entraîne, quelques années après, l'abandon de l'Hôtel de la Plage.

Avec les capitaux il réalise une seconde formule libérée, pour réduire au minimum le personnel, de l'ultime servitude - la restauration - conservée au Pilon. Et c'est ainsi qu'au Cros-de-Cagnes les 30 chambres de l'Horizon (juillet 1961), très soignées, pour la plupart dotées d'une cuisinette avenante qui n'a rien de commun avec la lamentable "cuisine parisienne", rapportent net, avec 6 employés, pendant les 4 premiers mois de fonctionnement, presque autant que les 108 du Splendid (30 employés, 250 repas par jour).

Aussi pour ce dernier le glas a-t-il sonné. Une analyse année par année, des bilans d'un demi-siècle (1908-1960) prouve que depuis dix ans le bénéficiaire est englouti en investissements. La clientèle d'hiver s'amenuise, le chiffre des repas ne se maintient que par les clients d'agences, surtout des groupes, peu rémunérateurs. Moderniser est renoncer à tout profit. Réduire les investissements, c'est vouer le tout à la dégradation irrémédiable. On démolira donc le bâtiment qui, pour trois étages sur rez-de-chaussée, occupe une trop grande surface : 3500 m². Les deux tiers en seront vendus, ce qui permettra d'aménager un hôtel moderne de 7 étages contenant 125 chambres contre 108, le rez-de-chaussée étant réservé à un bar, un snack pour une trentaine de personnes, des salons transformables en salles de réunions et des magasins ouverts sur la rue et sur une allée marchande intérieure, le huitième étage offrant piscine, bar, solarium. Le tout s'adresse à la fois à une clientèle locale et à une clientèle d'affaires et de passage plus qu'à une clientèle de séjour.

En bref, aucune industrie n'est rentable, si elle chôme les deux-tiers de l'année. Pourquoi, même si par miracle la saison pouvait être, de trois mois, étirée jusqu'à quatre, l'hôtellerie, industrie de main d'œuvre par excellence, échapperait-elle à la règle ? Telle est la constatation qui a guidé l'auteur dont on ne saurait dire qu'il poche par immobilisme.

13.- TRUBERT (Claude). Présentation des statistiques touristiques de la Côte d'Azur. 4 pages.

Enregistrons une fois de plus les doléances rituelles. La Côte d'Azur serait un magnifique champ d'observation si la statistique ne trahissait pas la réalité qualitativement et quantitativement parce qu'elle ne tient compte ni de la diversité de la clientèle ("le niveau économique de nos hôtes, leurs catégories professionnelles, leur psychologie") ni de la consommation (c'est-à-dire le nombre des nuitées). De surcroît elle met sur un pied d'égalité l'accidentel et le permanent. C'est afin de corriger ce dernier défaut que l'auteur, partant des chiffres officiels des cinq dernières années, a, sans dissimuler les lacunes inévitables, recherché dans une étude faite il y a quelques mois des constantes. La nature de ses sources n'étant pas ambiguës puisqu'il parle "de la précarité ou de l'insuffisance de certaines des données statistiques dont nous disposons" et qu'il rappelle qu'elles "découlent des fiches de police recueillies par les services de gendarmerie"; ce qui exclut donc à la fois les campeurs, les caravaniers et les résidents en appartements meublés ou autres, il me semble que, malgré le titre de sa communication, ce sont des statistiques hôtelières qu'il présente plus que des statistiques touristiques. Ce qui est loin d'être la même chose.

Dans le but de serrer de plus près la complexité des faits, il conseille enfin l'étude des courbes de fréquentation et des coefficients d'occupation par catégorie d'hôtels, de meublés et de campings à comparer avec les indices de richesse vive des grandes régions françaises et étrangères et l'étude des variations de la consommation de la Côte afin de jauger l'apport du tourisme à son économie. Postulant que ces investigations supposent "une connaissance relativement acceptable de la clientèle", il est bien inspiré de mettre les paragraphes, qui en exposent le principe, au conditionnel.

Nous l'avons vu, au passage, s'élever à la philosophie du tourisme, et

il a raison. Qu'il n'invoque point, cependant, le hasard qui n'est qu'un mot commode pour couvrir ce que nous ne comprenons pas. En plus des facteurs patents qu'il avance (crises politiques, sociales ou économiques, mauvais temps), j'ajoute qu'il y aurait matière à être tenté par bien d'autres parallèles. Mais qui saura jamais le degré d'attrait exact des prix (on a vécu une invasion anglo-saxonne à l'époque de la livre triomphante et ceux qui se ruent sur l'Espagne de 1961 ne sont point tous des fanatiques de l'Alhambra), la part de la propagande orale (le natif fut pour beaucoup après 1919 dans l'essor de la Corse qui n'avait connu depuis 1860 qu'un succès d'estime) ou celle de la culture (elle fut la mère du voyage italien depuis la Renaissance) ?

Que lion me pardonne de terminer en débordant le cadre régional et le lieu de consommation pour formuler une suggestion. Prospectons à l'échelon national et à la source des courants. Nous serons renseignés sur l'ensemble du mouvement touristique français, celui qui se cantonne à l'intérieur de l'hexagone, celui qui passe les frontières. L'apport étranger certes nous échappera. Mais il est si complexe-- quelle est la part du transit : Espagne ou Italie via la France ? - qu'il mérite examen particulier. Les questions seront posées au retour de vacances à des collectivités socioprofessionnelles formant des entités : fonctionnaires (notamment enseignants), professions libérales, ouvriers, artisans, commerçants. Le monde paysan s'abstenant de voyager, ou presque, il suffirait d'un ou deux sondages urbains en moyenne par département. On pourrait commencer par les grosses agglomérations, Paris, Lyon, Marseille, les conurbations lilloise ou bordelaise. En laissant tomber, pour le début, mainte unité (Lozère, Ardèche, Basses-Alpes, etc.), les modalités d'exécution sont loin d'opposer des obstacles insurmontables. Naturellement le problème est celui du personnel enquêteur. Mais il y a des Comités de tourisme partout. Ils peuvent s'adresser à des organismes tels m'administrations publiques, Chambres de Commerce, ordres d'avocats ou de médecins, Comités d'entreprises et services sociaux des grandes usines comme Renault. En touchant un certain nombre de personnalités représentatives de chaque milieu et le climat de confiance établi, on devrait arriver par étapes à créer un fichier qu'il serait possible de mettre à jour tous les deux ou trois ans.

Il est en tout cas redoutable de se reposer sur la fausse impression de sécurité, la plus trompeuse de toutes, des chiffres obtenus dans l'état présent

de nos recensements touristiques. Se fier à eux seuls, c'est bâtir sur du sable.

B.- liste des autres communications.

1. BARETJE (R.), Secrétaire général adjoint, Centre d'Études du Tourisme. Deux procédés statistiques de détermination du mouvement saisonnier. 15 pages.

2. CARONE Directeur de l'Office provincial de l'Industrie et du Commerce de Trente. Le facteur saisonnier et l'évolution de la demande touristique dans les stations italiennes (?). Titre non communiqué.

3. DEFERT (Pierre), Expert conseil de Tourisme. Les perturbations apportées à certaines économies locales par le caractère saisonnier du fait touristique. 8 pages.

4. DOULOUM (R.), Professeur, Lycée de la Seyne. Naissance, développement et déclin de la colonie anglaise de Pau (1814-1914). 9 pages.

5. HALLAIRE, Inspecteur Général de l'Économie nationale, Secrétaire général du C.I.A.T.

6. HAULOT (Arthur), Commissaire général au Tourisme de Belgique. Nouvelle contribution à la solution d'un vieux problème. 15 pages.

7. HUNZIKER (W.), Président de la Caisse suisse de voyage. Caractéristiques de la caisse suisse de voyage. 8 pages.

8. JODEAU (Jacques), Secrétaire général de l'Institut du Transport aérien. Les variations saisonnières dans le transport aérien. 30 pages.

9. LABEAU (G.), Professeur C.E.R.I.A., Bruxelles. Théorie économique de la distribution optima des congés. 14 pages.

10. TISSOT (F.), Président de l'Office du Tourisme et de la Société des ateliers de Leysin. L'évolution de Leysin. La transformation

d'une station curative permanente en une station de tourisme mi-saisonnière.
12 pages.

11. VEYRET (Madame Paul), Professeur, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Grenoble. Les stations touristiques dans les Alpes (?) Titre non communiqué.

Le patient dûment ausculté ayant été reconnu atteint d'affection chronique, qu'ont préconisé les consultants ?

Ils ont : a) "souligné l'importance considérable que revêt, dans la structure de l'économie contemporaine le phénomène touristique" (par.1), "facteur essentiel d'impulsion dont les effets ne sauraient être négligés sur le plan national et régional" (par. 3). On s'en doutait !

b) déploré "le caractère saisonnier des flux touristiques généraux et son "aspect torrentueux, incontrôlé" ;

c) considéré "que des travaux de recherche doivent constituer la base des études prospectives sur le développement du tourisme";

d) souhaité, avec la collaboration de l'Université et des industries touristiques, la création d'un enseignement supérieur touristique conduisant à une licence technique de tourisme"⁷.

Voilà un programme auquel on peut souscrire sans réserve. On irait méfier au delà de ces vœux. Évoquons seulement le problème de la statistique qui conditionne toute connaissance, digne de ce nom, de la fonction hospitalière et sans laquelle on ne bâtira rien de solide, car quel que puisse être le mérite des sondages et des estimations ce ne sont que pis-aller. Mais pourquoi réserver sa sollicitude au seul enseignement supérieur ? A qui en douterait je sou mets la réponse récemment faite à une demande de renseignements par la maison de tourisme officielle d'une ville de saison du

⁷ S'il Pouvait épurer le vocabulaire touristique et répudier le jargon prétentieux autant qu'inutile !

Midi, dont la carrière fut longue et glorieuse. J'en respecte scrupuleusement le style, l'orthographe et la ponctuation.

"Il y a un parking en arrivant à ... gardé sur votre gauche.

Pour les Hôtels Monsieur je vous met la liste prière de retenir en avance car il y à toujours beaucoup de monde à partir du 1 Juin au 30 Juin vous avez 8 bateaux qui font l'aller et le Retour.

Veillez agréés Monsieur mes salutations distingués".

Un enseignement du tourisme ne manquera pas de sujets de réflexion. Car améliorer les hôtels comme construire des autoroutes ou des aéroports n'est pas une fin en soi mais un moyen qui ne servira qu'à faciliter l'exode vers l'extérieur si n'est pas sauvegardé le patrimoine national constitué par la collaboration de la nature et de l'homme. C'est là que doit intervenir une tâche immense d'éducation, de prise de conscience touristique, à laquelle l'enseignement souhaité ne devra pas rester étranger. Au près de la recherche d'une connaissance théorique pure, ce sera un autre aspect, mais non le moindre, de son opportunité. Cette nécessité n'échappe certainement pas à ceux qui portent sur les fonts baptismaux cette jeune discipline.